

Le Conseil municipal de Salies-de-Béarn se réunira en séance ordinaire à la Mairie le :

**Lundi 05 juillet 2021 à 18h30**

sans public, sauf presse, dans la salle ordinaire des séances à l'effet de procéder à l'examen des questions portées à l'ordre du jour :

0. Procès-verbal de la séance précédente
1. Convention avec l'Etat pour l'adhésion au programme « Petites Villes de Demain »
2. Convention d'exploitation de la crypte entre l'Office de Tourisme du Béarn des Gaves et la Commune de Salies-de-Béarn
3. Charte de soutien à l'activité économique de proximité
4. Rénovation éclairage public – Place du Temple - SDEPA
5. Décision modificative n°2 – Budget principal
6. Exonération du droit de place sur le marché pour les camelots non alimentaires
7. Fixation d'un tarif de location de salles dans le cadre des manifestations/animations annuelles
8. Informations et questions diverses

Le Maire,



  
Thierry CABANNE